

Répondre à une demande de **droit d'accès**

Toute personne peut obtenir

Des informations la concernant, de manière claire :

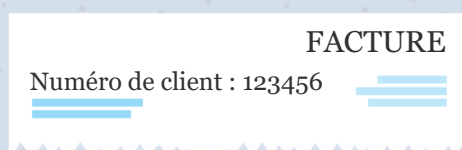
- Quelles **données collectées** ?
- Quelles **durées de conservation** ?
- Quels **destinataires** ?
- etc.



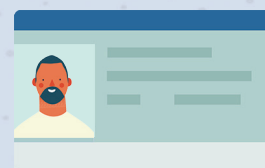
Une **copie** de ses données, quel que soit leur support de conservation



1 Si nécessaire, vérifiez qui est le demandeur



En cas de doute :

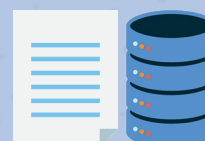


2 Si nécessaire, demandez si la demande concerne

Des données spécifiques



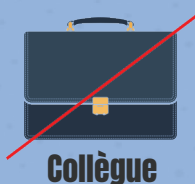
Toutes les données de la personne



3 Vérifiez que la demande ne concerne pas un tiers



Conjoint



Collègue



Secret des affaires



Propriété intellectuelle

4 Répondez à la demande



1 mois max.

Demande simple



8 jours max.

Données de santé



3 mois max.

Demande complexe (par ex. beaucoup de données)



Vous pouvez refuser si

- la demande est infondée ou excessive
- les données ont été effacées



Dans tous les cas, informez la personne sous un mois maximum